

Par e-mail à ep27@efv.admin.ch

À l'attention de la Présidente de la Confédération
Mme Karin Keller-Sutter
Département fédéral des finances DFF
Bundesgasse 3
3003 Berne

Berne, le 31 mars 2025

Prise de position sur l'avant-projet de loi fédérale sur le programme d'allègement budgétaire 2027

Madame la Présidente de la Confédération,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous référons au projet de consultation sur le programme d'allègement budgétaire 2027 et au « Rapport du groupe d'experts Gaillard » sur lequel il se fonde, ainsi qu'à la prise de position de l'Organisation des Suisses de l'étranger, SwissCommunity (ci-après : OSE) du 17 septembre 2024 adressée à la présidente de la Confédération de l'époque, et vous faisons parvenir notre prise de position par la présente.

En tant que fondation de droit privé, l'OSE défend les intérêts des quelque 825 000 citoyens et citoyennes suisses résidant à l'étranger. Elle veille à ce que leur attachement à la Suisse soit maintenu, conformément à l'art. 40 de la Constitution fédérale. Ce mandat constitutionnel est complété par la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger du 26 septembre 2014, qui constitue également la base légale pour le financement et les activités de notre organisation dans le domaine de la représentation des intérêts, de l'information, de la mise en réseau et du conseil de la diaspora suisse.

Comme nous l'avons indiqué dans notre prise de position adressée à la conseillère fédérale Viola Amherd le 17 septembre 2024, le rapport des experts sur le programme d'allègement budgétaire comportait quelques affirmations imprécises et ambiguës.¹ Il est réjouissant de constater que celles-ci ne figurent désormais plus dans le dossier de consultation sur le programme d'allègement budgétaire 2027. Toutefois, l'OSE regrette vivement qu'en ce qui concerne les relations avec les Suisses de l'étranger, les coupes linéaires de 0,4 million de francs dans le budget du DFAE soient maintenues. Même si l'OSE ne fait plus partie des destinataires directs du programme

¹ Il est par exemple inexact de dire que l'OSE soutient financièrement la Fondation Place des Suisses de l'étranger et qu'il y a donc un double subventionnement.



d'allègement budgétaire 2027, elle reste matériellement touchée par les mesures prévues dans ce programme d'allègement. C'est pourquoi nous nous permettons, dans cette prise de position et dans le questionnaire, d'attirer une nouvelle fois l'attention sur les préoccupations des Suisses de l'étranger et sur les effets négatifs potentiels des coupes budgétaires.

Par ailleurs, l'OSE est favorable à ce que *toutes les* mesures d'économie proposées qui concernent les Suisses de l'étranger fassent l'objet d'une discussion globale dans le cadre de la procédure de consultation. Contrairement à l'avis du Conseil fédéral dans le rapport explicatif, nous sommes d'avis que les mesures d'économie qui n'impliquent pas de modification de la loi soient également intégrées dans le débat public dans le cadre de la procédure de consultation et dans un acte modificateur unique. Sinon, il existe un risque que les dépenses discutées dans le cadre de l'examen du budget soient réduites de manière disproportionnée, alors qu'elles ne font généralement pas partie des facteurs de coûts effectifs du déficit structurel de la Confédération.

C'est pourquoi nous prenons position ci-après sur toutes les mesures mentionnées dans le rapport explicatif et qui concernent plus particulièrement l'OSE et les Suisses de l'étranger.

Réduction des subventions pour les relations avec les Suisses de l'étranger

Même si les mesures d'économie mentionnées dans le programme d'allègement budgétaire pour les relations avec les Suisses de l'étranger, d'un montant de CHF 0,4 million, ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble du programme, elles signifient pour l'OSE une réduction considérable de son budget. L'OSE a déjà dû faire face à des réductions au cours des années précédentes et a déjà orienté son travail vers l'efficacité et cherché de nouvelles formes de collaboration. Ainsi, le nombre d'éditions de la « Revue Suisse » a été réduit de 6 à 5, le Congrès annuel des Suisses de l'étranger a été redimensionné et la collaboration avec des organisations partenaires comme SWI swissinfo.ch a été renforcée.

D'autres réductions auraient des répercussions négatives sur les prestations destinées aux Suisses de l'étranger. Ainsi, les conseils juridiques généraux, les offres destinées aux jeunes pour renforcer leurs liens avec la Suisse et la « Revue Suisse », qui informe ses lecteurs sur les votations populaires et contribue à renforcer les liens avec la diaspora – reprenant ici la fonction de bulletin d'information officiel de la Confédération –, seraient également menacés.

D'une manière générale, nous aimerions également attirer l'attention sur le fait que le démantèlement des prestations, menacées par les réductions ou suppressions de subventions proposées, peut avoir, outre des conséquences négatives directes pour les Suisses de l'étranger, des répercussions à long terme pour la Suisse elle-même. En effet, en tant que petit pays démocratique, la Suisse aurait un grand intérêt stratégique à impliquer davantage le réseau de la Cinquième Suisse, à le mobiliser et même à le développer.



Après quelques années passées à l'étranger, nombre de nos concitoyens et concitoyennes reviennent en Suisse, apportant avec eux de précieuses expériences, des liens économiques et de nouvelles perspectives et idées, dont la Suisse et son économie profitent également. De plus, les Suisses vivant à l'étranger depuis longtemps se sentent également liés à leur pays d'origine et représentent les valeurs, les intérêts et les préoccupations de la Suisse en tant qu'ambassadeurs informels.

Dans la situation d'incertitude politique et économique actuelle, ce serait une erreur de renoncer à impliquer la diaspora, qui représente 10% de la population suisse. Or, les réductions de subventions proposées entraîneraient un net affaiblissement des liens entre la Suisse et sa diaspora et pourraient donc se transformer en but contre son propre camp pour la Suisse. Pour toutes ces raisons, nous refusons les mesures d'économie proposées sous le budget ordinaire du DFAE pour les relations avec les Suisses de l'étranger.

Sur l'abandon de la contribution fédérale à l'offre de la SSR à l'étranger

Les Suisses de l'étranger seraient également fortement touchés par la suppression de la contribution fédérale à l'offre de la SSR à l'étranger, car celle-ci entraînerait un net redimensionnement, voire la suppression de l'offre. Avec la « Revue Suisse », considérée comme le bulletin d'information officiel de la Confédération et axée sur des analyses de fond, l'offre étrangère de la SSR renforce également le lien des Suisses de l'étranger avec leur patrie grâce à ses articles d'actualité quotidiens sur la Suisse. En outre, SWI swissinfo.ch en particulier contribue à ce que les Suisses de l'étranger puissent se forger leur propre opinion et ainsi exercer en connaissance de cause les droits politiques qui leur sont garantis par la Constitution. Dans ce contexte, il faut également tenir compte du fait que les Suisses de l'étranger ne sont pas informés de manière exhaustive sur les thèmes politiques et sociaux de la Suisse dans l'environnement médiatique de leur pays de résidence et qu'ils ont donc besoin d'informations de fond et de contextualisation pour se forger une opinion. L'offre en ligne de SWI swissinfo.ch se distingue à cet égard du reste de l'offre médiatique et ne serait pas reprise par d'autres médias à vocation commerciale, faute de rentabilité.

[Le manifeste électoral du Conseil des Suisses de l'étranger \(CSE\)](#) (aussi appelé « Parlement de la Cinquième Suisse » et organe suprême de l'OSE) a donc souligné l'importance de garantir le développement d'une information de qualité et indépendante pour la Cinquième Suisse et a explicitement indiqué que les difficultés financières de la Confédération ne devaient pas conduire à des coupes dans l'information destinée aux Suisses de l'étranger. Pour ces raisons, l'OSE estime qu'il est indispensable que la Confédération continue à cofinancer l'offre de la SSR à l'étranger et en particulier SWI swissinfo.ch en tant qu'offre de service public.

De plus, à l'heure des fausses informations et de la désinformation ciblée, il est important pour les Suisses de l'étranger et pour la démocratie de pouvoir compter sur des informations fiables et de



qualité en provenance de Suisse. Pour ces raisons, l'OSE rejette la proposition du Conseil fédéral de renoncer à la totalité de la contribution fédérale à l'offre de la SSR à l'étranger et soutient la [prise de position de la SRG SSR du 17 février 2025](#).

À propos des coupes dans educationsuisse et les écoles suisses à l'étranger

Nous sommes également résolument opposés aux mesures prévues au point 1.5.10 « Suspension jusqu'en 2030 des dépenses dans le domaine de la culture », en particulier à « l'Encouragement de l'instruction des jeunes Suisses de l'étranger » du rapport explicatif. Cette mesure touche gravement et de manière disproportionnée les écoles suisses à l'étranger et l'association faîtière educationsuisse et affaiblit ainsi la position de la Suisse en tant que site éducatif, scientifique et économique innovant.

Depuis des générations, les écoles suisses à l'étranger transmettent les valeurs, la culture et l'éducation suisses. Elles sont un point de référence et d'ancrage pour les Suisses et Suissesses de l'étranger – aussi appelés « Cinquième Suisse ». C'est pourquoi l'Organisation des Suisses de l'étranger a un intérêt fondamental à ce qu'elles perdurent et continuent d'apporter une contribution inestimable au renforcement des échanges diplomatiques, économiques et culturels entre la Suisse et les pays hôtes.

Les coupes budgétaires de 7,9 millions de francs qui sont prévues touchent les écoles suisses à l'étranger de manière sévère et disproportionnée : 43% des économies totales dans le budget global de l'Office fédéral de la culture leur reviennent, et ce après que des économies de 5,6 millions de francs ont déjà été réalisées dans le cadre du message culture 2024-2028. De nouvelles coupes mettent gravement en danger la viabilité et le fonctionnement continu de ces écoles. La perte des écoles suisses à l'étranger en raison de mesures d'économie aurait des conséquences importantes pour les plus de 8000 élèves et la communauté qui s'engage pour les valeurs suisses à l'étranger. La Suisse perdrait des bâtisseurs de ponts centraux qui travaillent en étroite collaboration avec les entreprises, les consulats et les chambres de commerce et qui transmettent les valeurs de la suissitude.

En outre, les écoles contribuent au développement d'une main-d'œuvre qualifiée en soutenant les enseignants et en formant des diplômés possédant des qualifications dans deux systèmes éducatifs. Financées en majorité par les contributions des parents, elles sont un facteur de réussite essentiel pour la présence internationale de la Suisse. La suppression des subventions affaiblirait considérablement cette présence. Dans un monde de plus en plus incertain, la mise en réseau de la Suisse revêt une importance capitale. En tant qu'institutions privées d'intérêt public, les écoles suisses à l'étranger y apportent une contribution indispensable – et cela doit rester ainsi à l'avenir.

C'est pour ces raisons que l'Organisation des Suisses de l'étranger s'oppose résolument aux coupes budgétaires imposées aux écoles suisses à l'étranger et à educationsuisse. Elle s'engage



au contraire pour que ces institutions, établies depuis des décennies grâce à beaucoup d'initiatives et de fonds propres ainsi qu'au soutien de la Confédération, puissent continuer à apporter leur précieuse et importante contribution à la Suisse dans le contexte géopolitique actuel.

Sur l'adaptation de la loi sur les subventions

La modification de l'art. 7 de la loi sur les subventions (LSu) vise en outre à fixer le principe selon lequel les aides financières de la Confédération ne peuvent en règle générale pas dépasser 50% des coûts. Même si ce principe est compréhensible, l'OSE est d'avis que cette nouvelle réglementation forfaitaire de l'art. 7 de la LSu soulève diverses questions et par conséquent, elle s'y oppose.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte nos demandes dans le cadre de la procédure de consultation et restons à votre disposition pour toute question éventuelle.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus cordiales,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Filippo Lombardi".

Filippo Lombardi
Präsident

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. Rustichelli".

Ariane Rustichelli
Direktorin

